

Des Éco-Établissements en Clermontais - Centre de loisirs de Clermont-l'Hérault

Informations

Période de réalisation:

Dimanche, 22 Avril, 2012

Thèmes:

Consommation

Mobilité / Transport

Établissement / structure:

Accueil de Loisirs Intercommunal - Pôle de Clermont-l'Hérault

Intervenants:

Demain la Terre ! - Laurence Preudhomme

Commune principale de réalisation:

Clermont-l'Hérault

Type de participants:

Groupe hors scolaire

Age min.:

6

Age max.:

12

Cadre du projet (origine, motivations, objectifs, questionnements, etc...):

Dans le cadre de son Agenda 21 initié en septembre 2008 et afin de poursuivre son action d'éducation au développement durable, la Communauté de Communes du Clermontais a souhaité élargir son programme pédagogique en faveur du développement durable :

- d'une part en s'adressant toujours aux scolaires mais également aux centres de loisirs du territoire, dans la mesure où la Communauté de Communes est compétente dans ce domaine ;
- d'autre part, en proposant d'accompagner les établissements volontaires dans la mise en œuvre de plusieurs types de démarches de développement durable (Eco-Ecole, Agenda 21, Lycée 21...), qui peuvent être labellisées ou non.

Pour 2009-2012, la Communauté de Communes du Clermontais porte et finance un nouveau projet d'accompagnement des établissements éducatifs en démarche de développement durable, grâce au soutien du Conseil Général et du Conseil Régional. L'association Demain la Terre !, qui accompagnait déjà les Eco-Ecoles du Clermontais depuis 2005, coordonne le projet et l'anime avec d'autres structures.

Les objectifs :

- Accompagner les établissements éducatifs volontaires dans leurs démarches

d'éducation au développement durable.

- Inciter les enfants et les autres acteurs des établissements (élus, techniciens municipaux, professeurs, animateurs, parents, associations locales...) à participer et agir pour une gestion durable des établissements.
- Faciliter la démarche pour que les établissements deviennent autonomes par la suite.

Les accueils de loisirs intercommunaux ont choisi comme thème pour 2011-2012 la CONSOMMATION RESPONSABLE. Le pôle de loisirs de Clermont-l'Hérault a choisi le sous-thème de la MOBILITÉ.

Description:

1. Le déroulement :

- Des temps d'accompagnement de l'équipe éducative par Demain la Terre ! permettant un suivi tout au long de l'année.
- Des temps d'animation auprès des élèves sur des étapes méthodologiques ou des thèmes précis
- Une journée de restitution avec exposition des travaux et échanges entre participants.

2. Animations :

6 interventions de novembre à fin février ont eu comme objectifs pédagogiques :

- faire jouer les enfants sur le thème des moyens de transports ;
- leur faire comprendre l'impact des moyens de transports traditionnels sur l'environnement ;
- faire découvrir la marche le long du Rhonel ;
- imaginer et réaliser le jeu sur la thématique.

Au centre de Loisirs de Clermont-l'Hérault, les animations réalisées auprès des enfants par Demain la Terre ! lors des 3 premières séances ont été les suivantes :

- Jeu d'images sur les énergies, fossiles et renouvelables.
- Jeu de devinettes sonores (ou mime pour le marcheur) : approche sensorielle et susciter questionnement
- Explication de l'effet de serre avec des balles
- Jeu de piste le long du Rhonel.
- Jeu de plateau créé pour l'occasion «Clermont à pied»

3. Création d'un jeu:

3 séances supplémentaires ont été dédiées à la création d'un jeu que pourront tester les enfants des autres centres lors de journée de restitution.

Inscrit dans une opération collective ?:

Eco-établissements du Clermontais

URL source: <https://eedd.fr/projet/des-%C3%A9co-%C3%A9tablissements-en-clermontais-centre-de-loisirs-de-clermont-lh%C3%A9rault>